



**Conseil de Direction**  
**Soixante-septième Session**

**GC/67/Min.3**  
8 mai 2025

**6–8 mai 2025**  
Format hybride

**PROCES-VERBAL DE LA TROISIEME SEANCE**  
CIRC, Lyon et téléconférence

Jeudi 8 mai 2025, à 9h00 (heure d'été d'Europe centrale)

Président : Professeur Norbert IFRAH (France)

Secrétaire : D<sup>re</sup> Elisabete Weiderpass, Directrice du CIRC

**SOMMAIRE**

	Page
1. Projet de programme et de budget (2026–2027) (reprise)	5
2. Transfert vers le Fonds de roulement – Rapport du remboursement des arriérés (reprise)	6
3. Déclaration de l'Association du Personnel du CIRC	7
4. IARC–IRCC : Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer	9
5. Exhibition des projets et programmes phares ( <i>flagships</i> ) du CIRC	11
6. Projet de programme et de budget (2026–2027) (reprise)	12
7. Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC (IEC), 2023–2024	14
8. Acceptation des dons	15
9. Acceptation des subventions et contrats et répartition des intérêts	15

## Représentants des Etats participants

### France

Professeur Norbert Ifrah, **Président**  
M. Nicolas Albin  
M<sup>me</sup> Aya Amour [empêchée]  
M<sup>me</sup> Roxane Berjaoui [à distance]  
D<sup>r</sup> Thomas Dubois

### Australie

Professeure Dorothy Keefe, **Vice-Présidente**  
M<sup>me</sup> Marilyn Penn, **Rapporteur**

### Allemagne

M<sup>me</sup> Miriam Schmidt  
M. Chris Braun [à distance]  
M<sup>me</sup> Barbara Lubben [à distance]

### Arabie saoudite

Professeur Mushabbab Al Asiri  
D<sup>r</sup> Ali Saeed Al Zahrani [à distance]

### Autriche

M<sup>me</sup> Elisabeth Tischelmayer [à distance]

### Belgique

M. Arno De Potter  
M<sup>me</sup> Anne Swaluë [à distance]

### Brésil

D<sup>r</sup> João Paulo de Biaso Viola  
D<sup>r</sup> Ronaldo Corrêa Ferreira da Silva  
[à distance]  
M<sup>me</sup> Livia de Oliveira Pasqualin  
[à distance]

### Canada

D<sup>re</sup> Fei-Fei Liu  
M<sup>me</sup> Kimberley Dayman

### Chine

M. Guangming Gao  
M. Wanqing Chen  
Professeur Jie He  
M<sup>me</sup> Ni Li  
M<sup>me</sup> Biyue Pan  
M. Tao Wei  
M. Wenqiang Wei  
M<sup>me</sup> Yawei Zhang

### Danemark

D<sup>r</sup> Morten Frisch [à distance]

### Egypte

Professeur Mohamad Hassany [à distance]  
D<sup>r</sup> Hatem Amin [à distance]  
D<sup>r</sup> Mohamed Gamal [à distance]

### Espagne

D<sup>re</sup> Elena Doménech Cruz [à distance]

### Etats-Unis d'Amérique

D<sup>r</sup> Matthew Lim  
D<sup>r</sup> Satish Gopal [à distance]  
D<sup>re</sup> Maya Levine [à distance]  
M<sup>me</sup> Lauren Mikulsky [à distance]  
M. Lars Spjut [empêché]

### Fédération de Russie

M. Oleg Sonin [empêché]  
M<sup>me</sup> Anastasia Badgatyeva [empêchée]  
D<sup>r</sup> Aleksandr Filimonov [empêché]  
M<sup>me</sup> Elena Kirsanova [empêchée]  
M. Anton Minaev [empêché]  
D<sup>r</sup> Andrey Moskalyov [empêché]  
M. Eduard Salakhov [empêché]  
D<sup>r</sup> Anton Snegovoy [empêché]  
M. Ivan Tarutin

### Finlande

D<sup>r</sup> Mika Salminen [empêché]  
M<sup>me</sup> Tuula Helander [à distance]

### Hongrie

Professeure Gabriella Liszky [à distance]

### Inde

Pas de représentant

### Iran (République islamique d')

Pas de représentant

### Irlande

M. James Scully

### Italie

D<sup>r</sup> Mauro Biffoni

**Japon**

D<sup>r</sup> Hiroyuki Mano  
M. Motohiro Hamada [à distance]  
M. Masato Izutsu [à distance]  
M. Tomohiro Matsuda  
D<sup>r</sup> Tatsuhiro Shibata  
D<sup>re</sup> Wakako Toga

**Maroc**

D<sup>re</sup> Loubna Abousselham  
D<sup>r</sup> Youssef Chami Khazraji

**Norvège**

Professeure Tone Bjørge [à distance]  
D<sup>re</sup> Karianne Solaas [à distance]

**Pays-Bas**

M. Tom Moers [à distance]  
M<sup>me</sup> Suzanne Damman

**Portugal**

D<sup>r</sup> José Dinis  
D<sup>re</sup> Rita Sá Machado [empêchée]

**Qatar**

D<sup>r</sup> Al-Hareth M. Al-Khater  
D<sup>re</sup> Noora Mohammed A. Al Hammadi

**République de Corée**

M. Tongryoung Jung  
M<sup>me</sup> Hyun Jung Ho  
M. Yeol Kim  
M<sup>me</sup> Eunsik Shin  
M. Han-Kwang Yang

**Royaume-Uni de Grande-Bretagne et  
d'Irlande du Nord**

D<sup>r</sup> Mark Palmer  
D<sup>re</sup> Isobel Atkin

**Suède**

Professeure Madeleine Durbeej-Hjalt  
[empêchée]  
Professeur Jonas Oldgren [à distance]

**Suisse**

M<sup>me</sup> Lara Sponagel  
M<sup>me</sup> Mari Viro Moser [à distance]

**Organisation mondiale de la Santé**

M. Guy Fones  
M<sup>me</sup> Holly Moore  
M. Derek Walton

**Observateurs**

**Conseil scientifique**

D<sup>r</sup> Luis Felipe Ribeiro Pinto  
Président sortant

D<sup>re</sup> Sirpa Heinävaara  
Présidente élue

**Commissaire aux comptes**

M<sup>me</sup> Ritika Bhatia [à distance]

**Comité d'éthique du CIRC**

D<sup>re</sup> Samar Alhomoud

**Union internationale contre le Cancer (UICC)**

D<sup>r</sup> Cary Adams

### Secrétariat du CIRC

D<sup>re</sup> E. WEIDERPASS, Secrétaire  
M<sup>me</sup> C. MEHTA

D<sup>r</sup> P. BASU  
M<sup>me</sup> A. BERGER  
D<sup>r</sup> F. BRAY  
D<sup>r</sup> P. BRENNAN  
D<sup>r</sup> A. CARVALHO  
D<sup>re</sup> V. CHAJES  
M. C. CHAUVET  
D<sup>r</sup> G. CLIFFORD  
D<sup>r</sup> P. FERRARI  
D<sup>r</sup> Z. HERCEG  
D<sup>r</sup> M. JENAB

M<sup>me</sup> J. JONGERIUS  
M. D. KAVANAGH  
M<sup>me</sup> A. KIRJASUO  
D<sup>r</sup> Z. KOZLAKIDIS  
M<sup>me</sup> N. LAMANDÉ  
D<sup>re</sup> B. LAUBY-SECRETAN  
D<sup>re</sup> D. LOKUHETTY  
M. F. LOZANO  
M. S. LUBIATO  
D<sup>re</sup> V. McCORMACK  
D<sup>r</sup> J. McKAY

M<sup>me</sup> S. MOLDAN  
D<sup>re</sup> K. MULLER  
D<sup>re</sup> S. RINALDI  
D<sup>re</sup> M. SCHUBAUER-  
BERIGAN  
D<sup>re</sup> A. SCHMÜTZ  
D<sup>r</sup> J. SCHÜZ  
D<sup>re</sup> C. SCOCCIANI  
D<sup>re</sup> I. SOERJOMATARAM  
M<sup>me</sup> V. TERRASSE  
M<sup>me</sup> V. VOCANSON  
D<sup>r</sup> J. ZAVADIL

### Interprètes

M<sup>me</sup> Antuanetta Arakelyan  
M<sup>me</sup> Olga Chapou Melnikova  
M<sup>me</sup> Lucy Patricia Corbett  
M<sup>me</sup> Maryna Ginko  
M<sup>me</sup> Nyssa Gregory  
M<sup>me</sup> Antonina Guryanova

M<sup>me</sup> Malika Kadyrova  
M<sup>me</sup> Amandine Mouillard-Etienne  
M. Arthur John Nagy Beard  
M<sup>me</sup> Anne Serratrice  
M. Adrian Tanner  
M<sup>me</sup> Nikol Zhamal

### Rédacteurs de séance

M<sup>me</sup> Michèle Abdou  
M<sup>me</sup> Teresa Lander

**1. PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2026–2027) : Point 12 de l'Ordre du jour (reprise)**

(Documents [GC/67/8](#) et [GC/67/8-Annexes](#))

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) remercie les membres du Conseil de Direction qui ont contribué au débat sur le Projet de programme et de budget. Le Centre produit des résultats de haute qualité et continuera à s'appuyer sur la confiance que lui accorde le Conseil de Direction.

Comme l'a demandé le Conseil de Direction la veille, le Secrétariat a soumis un projet remanié visant à parvenir à un consensus en répondant aux préoccupations des Etats participants liés par une politique de croissance nominale zéro et de ceux ayant approuvé l'augmentation du budget telle qu'elle a été initialement proposée. Le projet remanié fournira au Secrétariat le temps et la flexibilité nécessaires pour ajuster ses priorités pendant l'élaboration de la Stratégie à moyen terme. Le projet remanié permettra toujours aux Etats participants d'effectuer des contributions volontaires par le biais du Compte principal des Contributions volontaires.

M<sup>me</sup> KIRJASUO (Responsable de l'Administration et des finances), présentant le budget remanié en vue de son examen et de son approbation par le Conseil de Direction, explique qu'il est proposé de financer le budget par les contributions statutaires des Etats participants, sur la base d'une croissance nominale zéro, auxquelles viendra s'ajouter une contribution de 2,06 millions d'euros prélevée sur le Fonds spécial du Conseil de Direction. Grâce aux mesures d'efficacité prises par le Centre, à l'augmentation, sous l'effet de l'inflation, des revenus provenant des taux d'intérêt et à d'autres revenus divers, le Fonds spécial du Conseil de Direction devrait avoir un solde sain en 2027, bien supérieur au niveau minimum acceptable de 5 millions d'euros, y compris après les déductions proposées.

Le PRESIDENT fait remarquer que le projet de budget remanié permettra aux Etats participants d'effectuer des contributions supplémentaires au-delà du niveau de leurs contributions statutaires lorsqu'ils seront en mesure de le faire. Il demande si les membres du Conseil de Direction peuvent réfléchir ensemble afin de parvenir à une issue positive sur cette nouvelle base.

Le D<sup>r</sup> LIM (Etats-Unis d'Amérique) remercie le Secrétariat et les Etats participants pour la compréhension dont ils font preuve vis-à-vis de la position des Etats-Unis concernant la croissance nominale zéro. Il approuve le projet de budget remanié tel qu'il est présenté, y compris le principe consistant à compléter le budget par des fonds prélevés sur le Fonds spécial du Conseil de Direction.

M<sup>me</sup> TISCHELMAYER (Autriche), participant à distance, déclare que l'Autriche peut accepter un budget à croissance nominale zéro. Elle devra demander l'approbation de sa capitale concernant la proposition de prélever un montant de 2 millions d'euros sur le Fonds spécial du Conseil de Direction et souhaite savoir si ce montant servira à couvrir les coûts de personnel ou d'autres coûts.

M<sup>me</sup> SPONAGEL (Suisse) déclare que la position de la Suisse ne doit pas être considérée comme une remise en question de l'excellent travail réalisé par le CIRC : elle s'explique par les réalités actuelles, caractérisées par une baisse du budget de santé national de son pays et du budget de nombreuses organisations travaillant dans le domaine de la santé mondiale. La Suisse est prête à accepter les propositions de budget actuelles.

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) remercie les Etats-Unis, l'Autriche et la Suisse pour leur soutien en faveur du projet de budget remanié. Le Secrétariat fera tout son possible pour éviter d'utiliser les fonds du Fonds spécial du Conseil de Direction pour couvrir les coûts de personnel, même si une partie devra peut-être être utilisée à cette fin. Le Secrétariat souhaite également utiliser la flexibilité accordée à la Directrice d'effectuer des virements entre sections du budget : les Etats participants seront tenus informés par les rapports financiers du Centre de la façon dont les fonds ont été utilisés.

M<sup>me</sup> TISCHELMAYER (Autriche), participant à distance, déclare qu'elle devra consulter sa capitale concernant l'utilisation des fonds du Fonds spécial du Conseil de Direction avant de confirmer l'approbation de l'Autriche.

Le PRESIDENT propose de suspendre l'examen de ce point de l'Ordre du jour en attendant de recevoir la réponse de la délégation autrichienne.

Il en est **convenu** ainsi.

## **2. TRANSFERT VERS LE FONDS DE ROULEMENT – RAPPORT DU REMBOURSEMENT DES ARRIERES : Point 14 de l'Ordre du jour (reprise)**

(Document [GC/67/10](#))

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) déclare, qu'après de nouvelles discussions avec les membres du Groupe de travail sur le financement durable, et notamment avec les membres du Canada, de la Fédération de Russie et des Etats-Unis, une version modifiée du projet de résolution a été élaborée.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution remanié, intitulé « Transfert vers le Fonds de roulement – Rapport du remboursement des arriérés » (GC/67/R9) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document [GC/67/10](#) « Transfert vers le Fonds de roulement – Rapport de remboursement des arriérés »,

Rappelant sa Résolution [GC/66/R7](#),

1. REMERCIE le Secrétariat pour son Rapport ;
2. NOTE qu'aucun paiement des contributions impayées ayant rendu ce transfert nécessaire n'a été reçu ;
3. PRIE le Secrétariat de rendre compte du remboursement des arriérés et des répercussions sur le budget de la poursuite du non-paiement des contributions ;
4. NOTE que l'utilisation du Fonds de roulement pour remédier aux déficits de trésorerie à court terme découlant de retards de paiement des contributions statutaires est un principe commun au sein du système des Nations Unies et que ce Fonds n'est pas destiné à couvrir les arriérés chroniques des contributions statutaires ;

5. NOTE que l'Article 5 du Règlement financier du CIRC permet le financement temporaire, par le Fonds de roulement, des dépenses budgétaires en attendant la réception des contributions statutaires annuelles, ce financement provisoire étant remboursé dès que des recettes sont disponibles à cette fin et dans la mesure où le montant de ces dernières le permet ; et
6. PRIE le Secrétariat de travailler en étroite concertation avec le Groupe de travail sur le financement durable à l'élaboration d'une solution durable destinée à mettre fin à l'utilisation du Fonds de roulement en cas d'arriérés chroniques à compter de l'exercice financier 2026. Cette solution sera proposée pour examen au Conseil de Direction lors de sa 68<sup>e</sup> Session en 2026.

Le D<sup>r</sup> LIM (Etats-Unis d'Amérique) exprime sa gratitude au Secrétariat et aux membres du Groupe de travail sur le financement durable pour leur collaboration sur la modification du projet de résolution, dont les Etats-Unis d'Amérique approuvent la formulation actuelle.

M<sup>me</sup> DAYMAN (Canada) remercie les membres du Groupe de travail sur le financement durable pour leur travail collectif et confirme que le Canada est prêt à approuver le projet de résolution.

M<sup>me</sup> SPONAGEL (Suisse) déclare, comme les intervenants précédents, approuver l'adoption du projet de résolution.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

### **3. DECLARATION DE L'ASSOCIATION DU PERSONNEL DU CIRC : Point 15 de l'Ordre du jour (Document [GC/67/11](#))**

M<sup>me</sup> COUTELIER (Présidente du Comité de l'Association du Personnel du CIRC (SAC)) déclare que le rôle principal du SAC est d'aider le personnel du Centre et de représenter ses droits et intérêts auprès de la direction. Le SAC a été élu en mai 2023 pour remplir sa mission auprès des 250 membres du personnel du CIRC avec seulement sept membres et une secrétaire à temps partiel et malgré cet effectif restreint, l'équipe a travaillé avec énergie et enthousiasme à faire du CIRC un lieu de travail encore plus agréable.

En novembre 2024, un représentant du SAC a assisté à la 23<sup>e</sup> réunion du Conseil mondial du personnel/administration (GSMC), qui était organisée par l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS). Les sujets abordés ont inclus la mise en œuvre de nouvelles modalités contractuelles en 2025, la santé et le bien-être du personnel, la promotion d'un environnement de travail respectueux au sein de l'OMS, et le système juridique interne de l'OMS. Deux membres du SAC ont également assisté au 78<sup>e</sup> Conseil de la Fédération des associations des fonctionnaires internationaux (FICSA). Le fait de participer à la réunion du GSMC et au Conseil de la FICSA permet au SAC du CIRC de maintenir ses liens avec les autres comités d'Association du Personnel de l'OMS et des Nations Unies.

Le SAC se réunit régulièrement avec le Responsable des ressources humaines et, jusqu'à la mi-septembre 2024, avec le médecin du personnel du CIRC. Malheureusement, depuis le mois de septembre 2024, le CIRC n'a plus de médecin du personnel, ce qui est problématique du point de vue de la surveillance médicale.

Le SAC communique sur ses actions lors des réunions participatives mensuelles du CIRC et par le biais d'affiches apposées dans le bâtiment du CIRC et de communications générales sur l'intranet et par courriel. Le SAC coordonne les activités physiques et récréatives du CIRC, et notamment la fête de Noël des enfants. Tous les événements sociaux et les activités sont très appréciés de l'ensemble du personnel du CIRC.

Quelques cas de harcèlement ont été identifiés lors de l'édition 2024 de l'Enquête sur l'ambiance de travail, réalisée de façon anonyme, et des solutions ont été recherchées avec la direction afin d'y remédier. Une communication ouverte et franche entre le SAC et la direction est essentielle pour promouvoir et soutenir les intérêts et le bien-être du personnel. Un accord bilatéral élaboré par le SAC et destiné à définir les rôles et les responsabilités et à confirmer de façon officielle et durable le respect et la confiance mutuels existant entre le SAC et la direction du CIRC est actuellement en cours d'examen par la direction.

La récente décision des Etats-Unis d'Amérique de se retirer de l'OMS a suscité une vive inquiétude parmi le personnel du CIRC et le SAC compte sur la direction pour continuer à fournir des informations aussi régulièrement que possible afin de clarifier la situation.

Pour finir, elle remercie ses collègues pour leur dévouement et leur engagement et la Directrice et les membres du Conseil de Direction, pour lui avoir permis de s'exprimer devant eux.

M. TARUTIN (Fédération de Russie) souhaite savoir de la part de la direction du CIRC de quelle façon les cas de harcèlement identifiés ont été traités et s'ils ont été signalés au Bureau des services de contrôle interne (IOS) de l'OMS. Il souhaite également savoir quelle est la situation générale en matière de protection des droits du personnel au sein du CIRC.

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) déclare que, selon le cas et la situation, aux premier et deuxième niveaux de signalement, les membres du personnel ont la possibilité de faire remonter les cas à leur supérieur hiérarchique par le biais de canaux informels. Un agent des ressources humaines est chargé de recevoir et d'évaluer les signalements et, selon la gravité des cas, de les communiquer à l'IOS de l'OMS. Les membres du personnel peuvent contacter l'IOS de l'OMS par le biais d'une ligne d'assistance indépendante et ont également accès à un « Ombudsman » (médiateur) afin de régler les problèmes par un processus de médiation. Concernant la protection des droits du personnel, le CIRC dispose d'une politique sur la diversité, l'égalité et l'inclusion et adhère aux principes de l'OMS en accordant des droits égaux à tous les membres du personnel.

M. KAVANAGH (Responsable des ressources humaines) déclare que la direction travaille en étroite collaboration avec l'Association du Personnel et l'Association des chercheurs en début de carrière pour l'organisation d'un comité soutenant les chercheurs en début de carrière et les chercheurs extérieurs, et avec le Groupe consultatif du CIRC sur la promotion de l'égalité et de la diversité, pour la mise en œuvre d'enquêtes, l'organisation de réunions participatives et la mise à disposition d'un environnement sûr permettant la tenue de discussions indépendantes entre membres du personnel. Un programme de formation a été conçu et mis en œuvre pour remédier aux problèmes de harcèlement et de comportement inapproprié et pour répondre aux inquiétudes concernant le financement et les modalités contractuelles. Une formation et des ateliers portant sur les politiques de lutte contre les comportements abusifs, la dénonciation et la tolérance zéro en matière de

harcèlement sexuel ont eu lieu. Le CIRC travaille en étroite collaboration avec l'OMS à la création d'un environnement de travail sain et respectueux dans lequel le personnel se sent plus en sécurité pour exprimer ses préoccupations.

La D<sup>re</sup> LIU (Canada) reconnaît la valeur du travail réalisé par le Comité de l'Association du Personnel et prend note avec plaisir qu'un protocole d'entente définissant les rôles et les responsabilités du personnel et de la direction est en cours d'examen. Le Canada s'inquiète des cas de harcèlement et encourage la direction et le personnel du CIRC à travailler ensemble au renforcement de mécanismes confidentiels et appropriés permettant le signalement et le traitement des cas de harcèlement ainsi que la mise en œuvre de politiques de prévention du harcèlement, notamment en sensibilisant le personnel sur les politiques déjà en place et sur les recours disponibles. Le Canada encourage le CIRC à rendre compte au Conseil de Direction des tendances en matière de harcèlement observées au sein du Centre et des mesures prises, en lui communiquant des informations sur les cas, la nature des problèmes, la catégorie de personnel concernée et les sanctions disciplinaires prises. Elle demande par ailleurs si l'absence d'un médecin du personnel est provisoire ou si le poste a été supprimé. Elle salue les réalisations mentionnées dans le rapport de l'Association du Personnel et encourage ses efforts visant à soutenir le personnel du CIRC.

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) déclare qu'un accord établi avec l'OMS et prévoyant la mise à disposition d'un médecin du personnel présent à mi-temps dans les locaux du CIRC a été résilié à la fin de l'année 2024, l'OMS ayant réaffecté le poste. Une aide temporaire a été fournie par le médecin du personnel de l'OMS et elle espère qu'une solution plus durable sera mise en place dans les mois à venir.

Le Conseil de Direction **prend note** du rapport de l'Association du Personnel du CIRC.

#### **4. IARC–IRCC : INITIATIVE DU CIRC POUR LA RESILIENCE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER : Point 16 de l'Ordre du jour**

(Document [GC/67/12](#))

La D<sup>re</sup> SOERJOMATARAM (Branche Surveillance du cancer (CSU)), faisant le point sur l'Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer (IARC–IRCC), rappelle que cette initiative a été lancée en 2020 avec le soutien de l'Australie et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord. Elle remercie le Royaume-Uni pour son financement continu de l'initiative. Si la crise de la maladie à coronavirus (COVID-19) s'est atténuée, les autres épidémies de maladies infectieuses, telles que l'épidémie de rougeole qui sévit aux Etats-Unis et dans la région de l'Organisation panaméricaine de la Santé, les catastrophes liées au changement climatique telles que les sécheresses, les canicules et les ouragans, ainsi que les crises financières, humanitaires et en lien avec des conflits, continuent d'avoir un impact sur la santé dans tous les pays.

Au cours des quatre dernières années, le CIRC a effectué des recherches sur les données relatives au cancer, son dernier rapport de recherche portant sur l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les systèmes hospitaliers et sur le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer. De manière générale, une réduction des services du cancer a été constatée, le nombre de personnes dépistées

ayant diminué de 50% en 2020 ; par ailleurs, un tiers des patients atteints de cancer n'ont pas bénéficié d'une intervention chirurgicale et près de 50% n'ont pas reçu de traitement de chimiothérapie.

Si l'on considère les données relatives à la population des pays à revenu élevé, une diminution du diagnostic de certains cancers a été observée pendant la pandémie, des différences existant entre les pays et entre les régions des pays selon les décisions politiques prises. Jusqu'à 20% des cas de cancer n'ont ainsi pas été détectés. Des données sont actuellement disponibles jusqu'en 2023 et le rapport que le CIRC publiera en 2026 présentera les données de différentes régions du monde et couvrira une période allant au-delà de la pandémie de COVID-19.

Les chiffres de mortalité couvrant la période jusqu'en 2023 viennent d'être reçus et montrent une très faible évolution de la mortalité par cancer en 2020, puis une augmentation en 2021 et en 2022. Ces données proviennent essentiellement de pays à revenu élevé, mais des efforts sont actuellement déployés afin d'améliorer la disponibilité des données provenant de pays à revenu faible et intermédiaire. Une analyse plus approfondie sera réalisée, et notamment une analyse de l'organisation des systèmes de santé. Des entretiens destinés à recueillir le point de vue des cliniciens, des parties prenantes, des gouvernements et des patients auront également lieu dans les pays. Ceux-ci porteront non seulement sur l'impact de la COVID-19, mais également sur celui des catastrophes naturelles et des autres crises. Il a été constaté que la mise à disposition de soins de santé universels et l'importance de la gouvernance, notamment la présence de leaders locaux et de travailleurs de la santé, avaient un impact. La collaboration multisectorielle, telle que la coopération entre le ministère de la santé et les autres ministères, joue également un rôle important pendant les crises. Concernant le maintien des programmes de lutte contre le cancer, les pays ont fait preuve de différents degrés d'agilité et de rapidité d'adaptation. La résilience des systèmes de santé repose sur leur capacité à absorber le changement, à s'adapter, à se transformer et à se préparer pour l'avenir. Le CIRC travaille actuellement avec les pays à revenu faible et intermédiaire à la collecte de données dans les zones rurales, auprès des populations défavorisées et auprès des sous-populations vulnérables existant au sein des populations. Des évaluations approfondies sont en cours et des outils ont été lancés, dont le site internet IRCC (<https://ircc.iarc.who.int/>) et l'outil « Cervical Cancer Elimination Tool » (EPT). L'Initiative IARC-IRCC poursuivra son travail, consistant à aider les pays à mettre en place une infrastructure de lutte contre le cancer résiliente.

Le D<sup>r</sup> RIBEIRO PINTO (Brésil) remercie le CIRC pour le travail qu'il a accompli dans le domaine de la résilience dans la lutte contre le cancer. Bien que le Brésil n'abrite que 2,7% de la population mondiale, il a enregistré à lui seul 12% des décès survenus pendant la pandémie de COVID-19, ce qui montre que des erreurs ont alors été commises au niveau de la gestion du système de santé publique. La politique pouvant influencer sur les pratiques au sein des systèmes de santé publique, le travail indépendant réalisé à l'échelle mondiale par le CIRC dans le domaine de la lutte contre le cancer, et en particulier dans les pays à revenu faible et intermédiaire, n'en est que plus précieux. Il salue le succès du programme de vaccination à dose unique contre le virus du papillome humain soutenu par le CIRC.

La D<sup>re</sup> SOERJOMATARAM (Branche Surveillance du cancer (CSU)) convient que l'investissement et la volonté du monde politique sont essentiels à l'efficacité de la lutte contre le cancer. Les membres du

Conseil de Direction sont tous des ambassadeurs du CIRC dans leurs pays respectifs, et elle les remercie pour leur soutien.

M. DE POTTER (Belgique) félicite le CIRC pour les importants progrès accomplis dans le cadre de l'Initiative pour la résilience dans la lutte contre le cancer. La pandémie de COVID-19 a mis en lumière les vulnérabilités critiques des systèmes de lutte contre le cancer dans le monde, perturbant le dépistage, le diagnostic et le traitement du cancer, souvent avec des effets disproportionnés dans les pays les moins riches. La pandémie de COVID-19 n'étant sans doute pas la dernière crise mondiale, le renforcement de la résilience doit devenir un pilier essentiel de la planification de la lutte contre le cancer. Il salue le travail réalisé dans le cadre de l'Initiative IRCC, et notamment la collecte de données relatives aux perturbations, l'identification de stratégies d'atténuation efficaces et le soutien apporté au développement d'outils pratiques tels que l'outil EPT. La Belgique apprécie tout particulièrement l'accent mis par l'Initiative sur l'équité ainsi que son approche collaborative avec les pays à revenu faible et intermédiaire, qui permet de s'assurer que les enseignements tirés de la crise sont appliqués à l'échelle mondiale et de manière inclusive. Il a hâte de prendre connaissance des données plus détaillées issues des études réalisées dans le cadre de l'Initiative IRCC et soutient pleinement la poursuite du développement de l'important travail réalisé dans le cadre de l'Initiative ainsi que son intégration aux stratégies de l'OMS et aux stratégies nationales portant sur la résilience des systèmes de santé.

Le D<sup>r</sup> PALMER (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) remercie la D<sup>re</sup> Soerjomataram pour les nouvelles informations et données scientifiques intéressantes fournies, qui ne sont disponibles nulle part ailleurs. Il approuve les remarques des représentants de la Belgique et du Brésil. Il souhaiterait savoir de quelle façon le CIRC compte transformer les informations et données scientifiques générées en recommandations constructives pour les décideurs et les responsables de la santé publique afin de les aider à renforcer la résilience.

La D<sup>re</sup> ABOUSSELHAM (Maroc) félicite l'équipe IRCC pour les recherches très pertinentes qu'elle a menées et pour les résultats obtenus. Elle espère que les prochaines études mettront l'accent sur les pays à revenu faible et intermédiaire et compte sur la poursuite du travail remarquable réalisé par l'équipe IRCC pour fournir une image globale de la résilience des systèmes de santé en temps de crise et, comme le représentant du Royaume-Uni l'a souligné, pour aider les hommes politiques et les décideurs à prendre des mesures et à définir des politiques destinées à renforcer la résilience des systèmes de santé.

La D<sup>re</sup> LIU (Canada) exprime sa gratitude pour le point qui a été effectué sur l'Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer : les progrès accomplis sont vraiment louables, l'équipe n'ayant eu de cesse d'intensifier ses efforts de collecte de données afin de renforcer la résilience des systèmes de lutte contre le cancer dans le monde entier, en faisant en sorte que les pays soient mieux préparés et réagissent de manière plus appropriée aux crises actuelles et futures. Le large éventail d'activités, qui va de la synthèse des données relatives aux perturbations des services et aux stratégies d'atténuation au lancement d'études de cas comparatives dans les pays à revenu faible et intermédiaire, témoigne de l'engagement de l'Initiative IRCC en faveur de l'équité, de politiques axées sur les données et de la collaboration internationale. De nombreuses provinces du Canada se sont jointes aux efforts de l'Initiative IRCC visant à surveiller les taux d'incidence du cancer, de survie au

cancer et de mortalité par cancer pendant et après les crises. Le Canada encourage le Secrétariat à continuer à s'appuyer sur les initiatives existantes et à collaborer avec elles, y compris avec le *WHO Hub for Pandemic and Epidemic Intelligence*, afin de renforcer les efforts collectifs.

La D<sup>re</sup> SOERJOMATARAM (Branche Surveillance du cancer (CSU)) remercie les membres du Conseil de Direction pour leurs remarques et confirme que le CIRC travaille en étroite collaboration avec les bureaux nationaux et régionaux de l'OMS, le *WHO Global Hub for Pandemic and Epidemic Intelligence* de Berlin et le siège de l'OMS. Le Maroc fait l'objet d'une des études de cas de l'Initiative IRCC et a de nombreuses parties prenantes. L'Initiative IRCC collabore également avec l'Initiative mondiale pour le développement des registres du cancer. Pour répondre à la question du Royaume-Uni, le CIRC participe aux comités d'experts de certains pays afin d'aider à l'élaboration des programmes nationaux de lutte contre le cancer ; elle souligne l'importance que revêtent le transfert rapide de données de bonne qualité et la sécurité des données. Le temps consacré aux formalités juridiques associées au transfert de données peut détourner l'attention du travail en cours d'exécution. Elle encourage les pays à revenu élevé à poursuivre leur collaboration avec les chercheurs en analyse de données du monde entier.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « IARC–IRCC : Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer » (GC/67/R10) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document [GC/67/12](#) « IARC–IRCC : Initiative du CIRC pour la résilience dans la lutte contre le cancer »,

Rappelant ses Résolutions [GC/64/R5](#), [GC/65/R4](#) et [GC/66/R11](#),

1. REMERCIE le Secrétariat pour le point sur cette initiative ;
2. REMERCIE le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord pour sa contribution volontaire, destinée à soutenir le financement de cette initiative ; et
3. PRIE le Secrétariat du CIRC d'informer régulièrement le Conseil de Direction des progrès réalisés pendant toute la durée de cette initiative.

La résolution est **adoptée**.

## 5. EXHIBITION DES PROJETS ET PROGRAMMES PHARES (FLAGSHIPS) DU CIRC : Point 17 de l'Ordre du jour

(Document [GC/67/13](#))

Les membres du Conseil de Direction participent à une session interactive avec les chercheurs du CIRC, durant laquelle les chercheurs présentent les 10 programmes phares (*flagships*) du Centre et répondent aux questions des membres. Cette session interactive est ouverte aussi bien aux membres participant en présentiel qu'à distance.

## 6. PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET (2026–2027) : Point 12 de l'Ordre du jour (reprise)

(Documents [GC/67/8](#) et [GC/67/8-Annexes](#))

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) déclare que des consultations ont eu lieu avec la représentante de l'Autriche concernant le Projet de programme et de budget.

M<sup>me</sup> TISCHELMAYER (Autriche), participant à distance, déclare que l'Autriche ne s'opposera pas à l'adoption du Projet de programme et de budget 2026–2027 à condition que les contributions statutaires de l'Autriche ne soient pas supérieures à celles de l'exercice biennal 2024–2025. L'Autriche a toujours des réserves concernant la décision de transférer un montant de 2 millions d'euros depuis le Fonds spécial du Conseil de Direction en raison des implications futures de cette opération : les transferts du Fonds vers le budget doivent rester une exception. Pour cette raison, l'Autriche s'abstiendra d'approuver le Projet de programme et de budget.

Le PRESIDENT remercie la représentante de l'Autriche pour sa déclaration. Après avoir vérifié qu'aucun autre membre du Conseil de Direction ne souhaite s'exprimer, il invite le Rapporteur à donner lecture de la version modifiée du projet de résolution relatif au Projet de programme et de budget.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Projet de Programme et de Budget 2026–2027 » (GC/67/R7), qui a été modifié après consultation des Etats participants :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Projet de Programme et de Budget pour l'exercice biennal 2026–2027, tel qu'il figure dans le [Document GC/67/8](#) et les [Annexes](#),

Rappelant sa Résolution GC/65/R10 par laquelle il a approuvé le budget pour l'exercice biennal 2024–2025,

1. APPROUVE le budget pour l'exercice biennal 2026–2027, dont le montant s'élève à 53 522 415 € ;
2. PREND NOTE avec satisfaction des efforts réalisés pour présenter la répartition des coûts dans les sections du budget selon une approche de budgétisation basée sur les résultats, ainsi que des priorités stratégiques (programmes phares ou *Flagships* du CIRC) ;
3. RECONNAIT que la présentation et les priorités du projet de budget 2026–2027 permettront la mise en œuvre de la future Stratégie à moyen terme du CIRC pour 2026–2030, actuellement en cours de préparation ;
4. DECIDE que le budget sera financé principalement par les contributions annuelles des Etats participants, selon les modalités suivantes :  

25 710 696 € seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2026,  
25 753 165 € seront dus par les Etats participants au 1<sup>er</sup> janvier 2027,
5. DECIDE qu'un montant de 2 058 554 € sera exceptionnellement financé par le Fonds spécial du Conseil de Direction ;

6. DECIDE d'ouvrir pour l'exercice biennal 2026–2027 un crédit de 53 522 415 € se répartissant comme suit entre les six principaux Piliers de Niveau 2 de l'Arbre des projets du CIRC ([Document GC/67/8, Annexe 2](#)) :

Section	Arbre des projets du CIRC – Piliers de Niveau 2	Montant (€)
1.	Les données au service de l'action	5 723 200
2.	Comprendre les causes du cancer	9 187 220
3.	Prévention et impact	7 711 550
4.	Mobilisation des connaissances	5 663 449
5.	Infrastructure de recherche	7 783 956
6.	Leadership, gouvernance et services de soutien à la science	17 453 041
	Total	53 522 415

7. PREND NOTE que, pour aligner la structure organisationnelle du CIRC sur la future Stratégie à moyen terme pour 2026–2030, le Secrétariat pourra être amené à mettre en œuvre des changements organisationnels affectant la façon dont les différents programmes rendent compte au sein de la structure en Piliers, auquel cas le Secrétariat présentera, lors de la prochaine session du Conseil de Direction en mai 2026, un tableau mis à jour indiquant les nouvelles affectations par Pilier ;

8. DECIDE que la Directrice, conformément au paragraphe 3.3 de l'Article III du Règlement financier, est autorisée à effectuer des virements entre sections du budget jusqu'à concurrence de 30% du montant de la section d'origine. Des virements supérieurs à cette proportion pourront être effectués avec l'accord écrit préalable de la majorité des membres du Conseil de Direction ;

9. DECIDE que, pour le reliquat du budget de l'exercice biennal 2024–2025, cette même autorisation à effectuer des virements entre sections du budget jusqu'à concurrence de 30% est accordée par la présente. Des virements supérieurs à cette proportion pourront être effectués avec l'accord écrit préalable de la majorité des membres du Conseil de Direction ;

10. DECIDE que la Directrice est autorisée à prélever au cours de l'exercice biennal 2026–2027 une somme maximale de 500 000 € sur le Fonds spécial du Conseil de Direction afin de couvrir les dépenses budgétaires imprévues résultant d'ajustements monétaires, sous réserve de l'existence dans le Fonds d'un solde liquide suffisant, en tenant compte d'un taux de change de base pour 2026–2027 de 0,922 € pour un dollar US ;

11. PRIE la Directrice de rendre compte de l'utilisation du Fonds à cette fin dans les futurs rapports financiers ;

12. ENCOURAGE les Etats participants à contribuer au Compte principal des Contributions volontaires afin de compléter le budget ordinaire ; et

13. PRIE le Secrétariat de poursuivre le dialogue avec les Etats participants disposés à apporter une contribution volontaire. Le Secrétariat devra faire état du total des contributions volontaires obtenues lors de la prochaine session du Conseil de Direction.

La résolution ainsi modifiée est **adoptée**.

## **7. RAPPORT BIENNAL DU COMITE D'ETHIQUE DU CIRC (IEC), 2023–2024 : Point 18 de l'Ordre du jour**

(Document [GC/67/14-rev1](#))

La D<sup>re</sup> ALHOMOUD (Présidente du Comité d'éthique du CIRC) présente le rapport du Comité d'éthique du CIRC pour 2023–2024. Le Comité examine les projets du CIRC d'un point de vue scientifique et éthique afin de protéger les droits et le bien-être des participants aux recherches et de promouvoir une recherche de haute qualité.

Pendant la période considérée, quatre membres ont quitté le Comité et trois nouveaux membres l'ont rejoint : la D<sup>re</sup> Lucivero, du Royaume-Uni, la Professeure Pimple, de l'Inde, et la D<sup>re</sup> Olsson, membre du personnel du CIRC de nationalité suédoise. M<sup>me</sup> Jongerius, Responsable de la protection des données du CIRC, a quant à elle rejoint le Secrétariat du Comité.

Pendant la période 2023–2024, le Comité a examiné 167 projets, dont 97 entre ses réunions officielles, par le biais de la procédure d'examen et de notification accélérés. Le taux d'approbation de 80% était similaire à celui de la période biennale précédente. Le Comité a mis à jour ses procédures opérationnelles standard (SOP) afin d'inclure de nouvelles catégories d'études et de nouvelles procédures pour les projets multicentriques. De nouveaux formulaires de consentement éclairé ainsi que des recommandations pour les projets faisant appel à l'intelligence artificielle ont été ajoutés à son site internet. Les membres doivent désormais déclarer tout éventuel conflit d'intérêts une fois dans l'année et avant chaque réunion. Les membres suivent différents types de formations, et notamment la formation donnant lieu à l'obtention du certificat *Research Ethics* (Ethique de la recherche), élaborée par le Réseau mondial de la santé et l'OMS.

Les projets futurs du Comité incluent la préparation d'une déclaration de position sur les façons d'obtenir le consentement éclairé des mineurs dans le domaine de la recherche. Il nommera un groupe de travail chargé de réfléchir à la définition du terme « mineur » et d'examiner les principes éthiques, et notamment l'autonomie, la bienfaisance et la justice, les sensibilités culturelles, le respect des normes internationales en vigueur, les interactions avec les parents/le tuteur concernant leur consentement et l'impact potentiel, positif et négatif, sur les enfants.

Le PRESIDENT fait remarquer que l'obtention du consentement éclairé des mineurs représente un défi considérable compte tenu du niveau de compréhension requis pour donner un véritable consentement éclairé.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC, 2023–2024 » (GC/67/R11) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document [GC/67/14-rev1](#) « Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC (IEC), 2023–2024 »,

1. ACCUEILLE avec satisfaction le Rapport biennal du Comité d'éthique du CIRC 2023–2024 ; et
2. PRIE la Directrice de continuer à présenter tous les deux ans un rapport sur les considérations éthiques liées aux activités du Centre.

La résolution est **adoptée**.

#### **8. ACCEPTATION DES DONS : Point 19 de l'Ordre du jour**

(Document [GC/67/15](#))

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) présente le rapport sur les dons faits au Centre durant l'année 2024.

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des dons » (GC/67/R12) :

Le Conseil de Direction,

Ayant été informé par le Document [GC/67/15](#) des dons non assortis de conditions acceptés par la Directrice durant l'année 2024 en vertu des pouvoirs que le Conseil lui a conférés par sa Résolution GC/4/R3,

EXPRIME sa profonde gratitude aux donateurs pour leur généreuse contribution aux activités de recherche du Centre.

La résolution est **adoptée**.

#### **9. ACCEPTATION DES SUBVENTIONS ET CONTRATS ET REPARTITION DES INTERETS : Point 20 de l'Ordre du jour**

(Document [GC/67/16](#))

M<sup>me</sup> MEHTA (Directrice de l'Administration et des finances) présente le rapport sur les subventions et les contrats obtenus depuis la dernière session du Conseil de Direction (Document GC/67/16).

Le RAPPORTEUR donne lecture du projet de résolution ci-après, intitulé « Acceptation des subventions et contrats » (GC/67/R13) :

Le Conseil de Direction,

Ayant examiné le Document [GC/67/16](#) « Acceptation des subventions et contrats, et répartition des intérêts »,

Conformément au Règlement financier du CIRC,

1. CONFIRME l'approbation provisoire donnée par le Président du Conseil de Direction entre les sessions, conformément aux paragraphes 2 et 3 de la Résolution GC/52/R13, pour le projet suivant :

Etude de biosurveillance humaine pour l'Ogoniland [Ministère fédéral de l'environnement du Nigéria, pour un montant de 3 247 055 dollars US sur 36 mois] ;

2. PREND NOTE du rapport *post facto* sur les subventions et les contrats acceptés par la Directrice, tels que détaillés dans le Document GC/67/16 ;

3. PREND NOTE du montant des intérêts et de leur répartition ; et

4. FELICITE le personnel pour l'obtention de subventions de recherche compétitives.

La résolution est **adoptée**.

**La séance est levée à 12h55.**